

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts du gouvernement en faveur de la création d'entreprise, à Paris le 1er février 2017.

Mesdames,

Messieurs les ministres,

Mesdames, Messieurs qui avez organisé ce salon, je voudrais vous féliciter, c'est un succès considérable. En 20 ans vous avez été capables de faire, vous aussi, une création. L'idée était de permettre à ces jeunes, ou moins jeunes, qui voulaient créer leur propre activité, qui voulaient s'installer, de pouvoir le faire en disposant des informations nécessaires, en pouvant accéder à tous les réseaux, à tous les organismes. D'année en année, grâce aussi au soutien des pouvoirs publics, ce salon est devenu un grand moment, un grand événement. La preuve, c'est que je suis là et que d'autres vont venir tout au long de la journée, pour parler de ce qui a été fait, pour parler de ce que nous devons faire, pour aller à votre rencontre et aussi, pour vous saluer, vous les créateurs ou les jeunes qui voulez vous lancer dans cette belle idée de la création.

C'est pour beaucoup une aventure, en tout cas cela est vécu comme tel, de décider, sans avoir forcément les fonds qui permettent de créer immédiatement, d'avoir une idée qui peut devenir une réalité. Je veux saluer ici tous ceux qui contribuent à cette volonté de créer : les réseaux, les financeurs, les chambres de commerce et d'industrie, également tous ceux qui ont vocation, et notamment Pôle emploi, à pouvoir permettre à des jeunes, à des demandeurs d'emploi, de pouvoir être partie prenante de l'acte de créer.

La France, contrairement à ce que l'on pourrait penser, parfois ici-même, dans notre pays, parfois à l'extérieur, est un pays de créations d'entreprises. Il se crée chaque année plus de 500.000 entreprises et en 2016 il y a même eu un record, 550.000, ce qui témoigne d'une vitalité assez remarquable, la vôtre. Et il y a eu moins de défaillances d'entreprises, l'année dernière, en 2016, qu'il n'y en avait précédemment. Ce qui veut dire que, d'abord l'activité économique est meilleure, mais aussi que les entreprises ont été mieux accompagnées, mieux soutenues, parce qu'il ne suffit pas de créer, il faut aussi être capable de durer et de se développer.

La France est un pays de créateurs, d'innovateurs et nous en faisons aussi la démonstration parce qu'il y a, dans notre pays, plus de 3 millions d'entreprises, souvent, elles n'ont même pas de salarié, 1 million d'entre elles n'ont pas pu, ou pas voulu, encore, embaucher. L'enjeu est de permettre qu'il y ait plus de créations d'entreprises et aussi plus de créations d'emplois.

Alors, qu'avons-nous fait depuis 2012 pour que cet élan de la création d'entreprises puisse être soutenu, stimulé ? J'avais réuni au début de l'année 2013, les Assises de l'entrepreneuriat, avec tous les partenaires qui sont ici rassemblés aujourd'hui, et nous nous sommes dit « qu'est-ce que l'on peut faire pour que cette envie de créer, cette vitalité, cette volonté aussi d'être partie prenante, de créer parfois son propre emploi et l'emploi des autres, puisse être un acte d'engagement et un acte de réussite collective ? »

La première chose qu'il a fallu faire était de ne pas considérer l'échec comme une fatalité. Il y avait dans notre droit, notamment dans notre droit commercial, des dispositions qui faisaient qu'il pouvait y avoir le rappel de l'échec. Il y avait même un indicateur à la Banque de France qui signalait lorsqu'une personne avait créé une entreprise et n'avait pas réussi. Ce souvenir était rappelé dans chaque demande de crédit. Nous avons supprimé cette disposition et nous avons fait en sorte qu'il n'y ait pas de trace de ce qui avait pu être une première tentative et ne pas

fait en sorte qu'il n'y ait pas de trace de ce qui avait pu être une première tentative et ne pas empêcher une deuxième, une troisième chance.

Nous avons également fait en sorte de simplifier autant qu'il était possible, l'acte de créer une entreprise et ici vous avez toutes les informations qui vous sont données. Nous pouvons créer une entreprise en moins de 4 jours. En France, c'est sans doute un des pays d'Europe où cette simplification a été menée jusqu'à son terme. Même chez nos amis Allemands, avec lesquels on se compare, cela met plus longtemps.

Nous avons également voulu qu'il y ait des soutiens à la transmission d'entreprise et je salue tous les efforts qui sont faits : chambres de commerce, chambres de métiers, Pôle emploi, et plein d'autres organismes qui permettent la rencontre entre des entrepreneurs qui veulent céder, et d'autres qui veulent reprendre et créer.

Nous avons aussi voulu que les étudiants, je pense qu'il y en a un certain nombre ici, puissent garder leur statut d'étudiant tout en créant leur entreprise. Là encore, nous avons pu créer 3000 entreprises grâce à ce dispositif puisque les étudiants peuvent garder 1 an leur statut pendant qu'ils font cette démarche de création.

Nous avons aussi voulu que les demandeurs d'emploi puissent avoir des aides particulières pour la création d'entreprise. C'est ce qu'on appelle le dispositif Nacre qui permet à des demandeurs d'emploi, mais aussi à des salariés, de pouvoir créer leur propre entreprise. Il y a 20.000 porteurs de projets qui ont pu utiliser ce mécanisme.

Une des difficultés pour la création d'entreprise, nous la connaissons, c'est l'accès au financement. Parce qu'il y a l'idée, il y a la volonté, il y a quelquefois des amis qui peuvent participer à l'aventure, y compris sur le plan financier. Il y a le financement collaboratif, coopératif, qui peut même s'ajouter. Mais il faut aller vers les établissements bancaires pour avoir le soutien. Nous avons voulu que la Banque Publique d'Investissement, qui a été créée en 2012, puisse venir en accompagnement, sous forme de garanties, ou sous forme de prêts et là encore 70.000 entreprises ont pu être accompagnées.

Il y a enfin, ce que nous pouvons faire pour inciter des financiers, ou des financeurs, des fonds, à participer à l'acte de création d'entreprise, cela va être le Compte PME Innovation, pour permettre à des Business Angels de pouvoir réinvestir les plus-values, qui ont été réalisées sur des cessions d'entreprises, pour les PME et pour les entreprises en croissance.

Voilà ce que nous avons à faire, voilà ce que nous avons fait et il y a sûrement des améliorations encore à apporter. Donc première amélioration, il faut un guichet unique de la création d'entreprise, c'est maintenant largement fait, qui peut être dématérialisé, on vous en a fait ici la démonstration. Deuxièmement, il faut permettre que les entreprises puissent embaucher, parce que, ce que nous voulons, c'est qu'il y ait de la création de richesse, mais aussi qu'il y ait de la création d'emplois dans tous les secteurs.

Bien sûr, on pense à la nouvelle économie, aux start-up, à la transition énergétique, mais il faut avoir une vision de la création d'entreprise qui est beaucoup plus large que cela. Nous devons faire en sorte que toutes les PME puissent être incitées à embaucher. Nous avons créé, là encore, un dispositif « Embauche PME » qui permet à toutes les entreprises de moins de 350 salariés, - cela fait beaucoup d'entreprises individuelles ou de sociétés, - de pouvoir accéder à ces soutiens. 1.200.000 embauches ont pu être faites grâce à ce dispositif.

Mais nous avons fait aussi un constat, qui était que tout le monde n'a pas forcément accès à la création d'entreprise facilement. Il est vrai qu'il y a dans les universités, dans les grandes écoles, beaucoup de soutiens qui peuvent être apportés. C'est vrai qu'il y a, dans certaines familles, plus de facilité à pouvoir créer, à être accompagné. C'est vrai que quand on habite une métropole, c'est sûrement plus simple de pouvoir trouver les organismes qui vont permettre d'encadrer des jeunes vers l'entreprise. A l'inverse, il y a d'autres jeunes, moins jeunes, demandeurs d'emploi, salariés qui ne peuvent pas forcément trouver dans les territoires où ils vivent les solutions pour la création d'entreprise. D'où l'idée qu'il fallait à la fois créer une agence pour susciter l'accompagnement et l'aide à la création d'entreprise dans les territoires fragiles et que l'on puisse également faire en sorte d'accompagner le créateur d'entreprise.

Alors pour conjuguer ces deux objectifs, nous avons créé une agence, l'agence qui ici a été

présentée par Monsieur ALTRAD, qui est son président, l'Agence France Entrepreneur et la CAISSE DES DEPOTS a bien voulu également créer un dispositif qui est la fabrique et qui concourt au même objectif. L'Agence France Entrepreneur, c'est permettre à des jeunes, des créateurs, d'être accompagnés dans tous les territoires, quels que soient les parcours, quelles que soient les origines, quels que soient les niveaux de diplômes. Qu'il puisse y avoir un soutien et c'est l'agence qui en a la responsabilité. Elle a été dotée et c'est un premier pas, une première étape - de 20 millions d'euros. Mais Monsieur ALTRAD a des ambitions beaucoup plus élevées. Mais d'abord, 20 millions d'euros ont été répartis pour que nous puissions aller sur les territoires, territoires urbains, territoires ruraux, pour aller à la rencontre des créateurs d'entreprises et les accompagner. Nous avons 3.000 entrepreneurs qui déjà ont été sollicités ou suscités par cette agence. La Fabrique, LA CAISSE DES DEPOTS par tous les réseaux, -ici je voulais saluer des accompagnateurs- des grands réseaux de soutien à la création d'entreprise, permet également de faciliter l'accès, l'accès à l'information, l'accès à l'accompagnement et l'accès aussi au financement. C'est l'ensemble qui permet d'avoir cette réussite.

Donc l'objectif que nous devons porter, -cela va au-delà des prochains mois et c'est sans doute une grande cause pour les prochaines années,- est de faire de cette agence le grand rassemblement des créateurs pour les fédérer dans l'ensemble des territoires. Mais je voulais en m'adressant à vous, vous adresser un message tout simple : c'est que le rôle des pouvoirs publics, le rôle des collectivités locales, le rôle également des Chambres de commerce, des Chambres de métiers, de tous ceux qui y contribuent, les grands organismes dont j'ai parlé, Pôle emploi, qui joue un rôle de plus en plus important dans la création d'entreprises, est de créer l'environnement le meilleur, c'est-à-dire, de vous donner toutes les informations, tous les soutiens, toutes les aides, tous les financements.

Mais on pourra créer le meilleur environnement, tout dépend des créateurs, tout dépend des entrepreneurs. On ne peut pas se substituer à l'envie, à la volonté, à l'engagement, à la prise de risque. C'est vous qui avez cette responsabilité, personne ne le fera à votre place. Donc, le fait que vous soyez aussi nombreux tout au long de cette journée, le fait que vous soyez aussi mobilisés, -je le disais,- et que la France puisse compter autant de créateurs, que la France ait une vitalité, est une ressource considérable pour notre pays. Parce que chaque création d'entreprise est une potentialité de création d'emplois, chaque création d'entreprise est une innovation, chaque création d'entreprise est un produit qui est créé ou un service qui est rendu, chaque création d'entreprise est un territoire qui est animé, qui est habité, chaque création d'entreprise est une chance de plus pour notre pays pour rayonner à l'étranger, avec l'exportation, chaque création d'entreprise est une possibilité de découvrir peut-être un produit qui n'est pas encore fabriqué, un service qui n'est pas encore fourni et un territoire qui n'est pas encore desservi.

Donc nous avons besoin des créateurs d'entreprises, d'une manière générale, nous avons besoin des innovateurs, des entrepreneurs et ce qu'il faut éviter dans notre pays, on pourrait le dire ailleurs, c'est la division, c'est la suspicion c'est que les entrepreneurs ne pensent pas qu'on puisse avoir confiance en eux. Et c'est que, d'une certaine façon, les décideurs n'aient pas eux-mêmes confiance dans les entrepreneurs.

Nous sommes dans le même ensemble, nous sommes dans le même espace face à des compétitions qui sont de plus en plus difficiles, face même à des risques, on les voit aujourd'hui, de protectionnisme, de repli sur soi, d'isolationnisme, donc ce que nous devons faire avec la création d'entreprise, c'est bien plus que de créer tel ou tel commerce, tel ou tel service ou tel ou tel atelier ou activité industrielle, ce que nous devons faire, c'est porter une idée, bien plus que la vôtre, une idée de la France. Qu'est-ce que l'on veut montrer, qu'est-ce que l'on veut démontrer ? Qu'on est un pays qui avance, un pays qui n'a pas peur, un pays qui fait confiance à sa jeunesse, un pays qui sait investir et innover, un pays qui peut, notamment dans les nouvelles technologies, -on l'a vu avec la French Tech, on l'a vu avec les succès que l'on a pu remporter à l'étranger,- être regardé comme un pays qui est en avant-garde.

Alors ce salon n'est pas simplement une suite de discours ou d'informations qui vont vous être

donnés, ou d'accompagnement, j'espère qui vont vous être apportés. Cela doit être un signe de confiance à l'égard des créateurs et des entrepreneurs, mais aussi de la part de vous, qui êtes ici rassemblés, un acte de confiance dans votre pays, ce que vous faites, vous le faites pour vous-même, vous le faites aussi pour les idées que vous portez et vous le faites pour la France. C'est pourquoi je voulais être ici devant vous pour vous exprimer ma reconnaissance.
Merci.